

2



**LES
OISEAUX**

LOCUSTELLE LUSCINIOÏDE

NOM LATIN : *Locustella luscinioides*

ORDRE : Passeriformes - **Famille :** Locustellidae

PROTECTION NATIONALE : Article 3

LISTE ROUGE PAYS DE LA LOIRE (2014) : En danger (Nicheur)

LISTE DE RESPONSABILITÉ RÉGIONALE : Majeure (Nicheur)

LISTE ROUGE FRANCE (2016) : En danger (Nicheur)

ESPÈCE DÉTERMINANTE ZNIEFF (2019)



DESCRIPTION DE L'ESPÈCE

La Locustelle luscinioides est un petit passereau d'environ 14 centimètres, qui pèse entre 11 et 20 grammes. Elle arbore un plumage de couleur brun-roux sur le dos, une gorge blanchâtre, un ventre beige, une queue assez large et un bec long et fin.

ÉCOLOGIE DE L'ESPÈCE

La Locustelle luscinioides est une espèce migratrice que l'on rencontre dans la région d'avril à août, en période de reproduction. Inféodée aux milieux humides, elle affectionne la végétation haute et dense des marais et étangs. Elle s'installe dans les grandes roselières humides à roseau commun *Phragmites australis*. Les cariçaies inondées parsemées de saulaies et autres arbustes peuvent également offrir un habitat de reproduction

favorable. Les roselières hautes, composées de vieux roseaux et de litière sèche sont particulièrement attractives pour l'espèce. Elle y trouve la végétation nécessaire pour y construire son nid et des insectes en abondance pour se nourrir. Son régime alimentaire se compose principalement d'adultes et de larves d'arthropodes qu'elle trouve au pied de la végétation ou à la surface de l'eau.



Secteur de mégaphorbiaie (hautes herbes) favorable à l'espèce ©Gwendoline Monnier

RÉPARTITION DE L'ESPÈCE

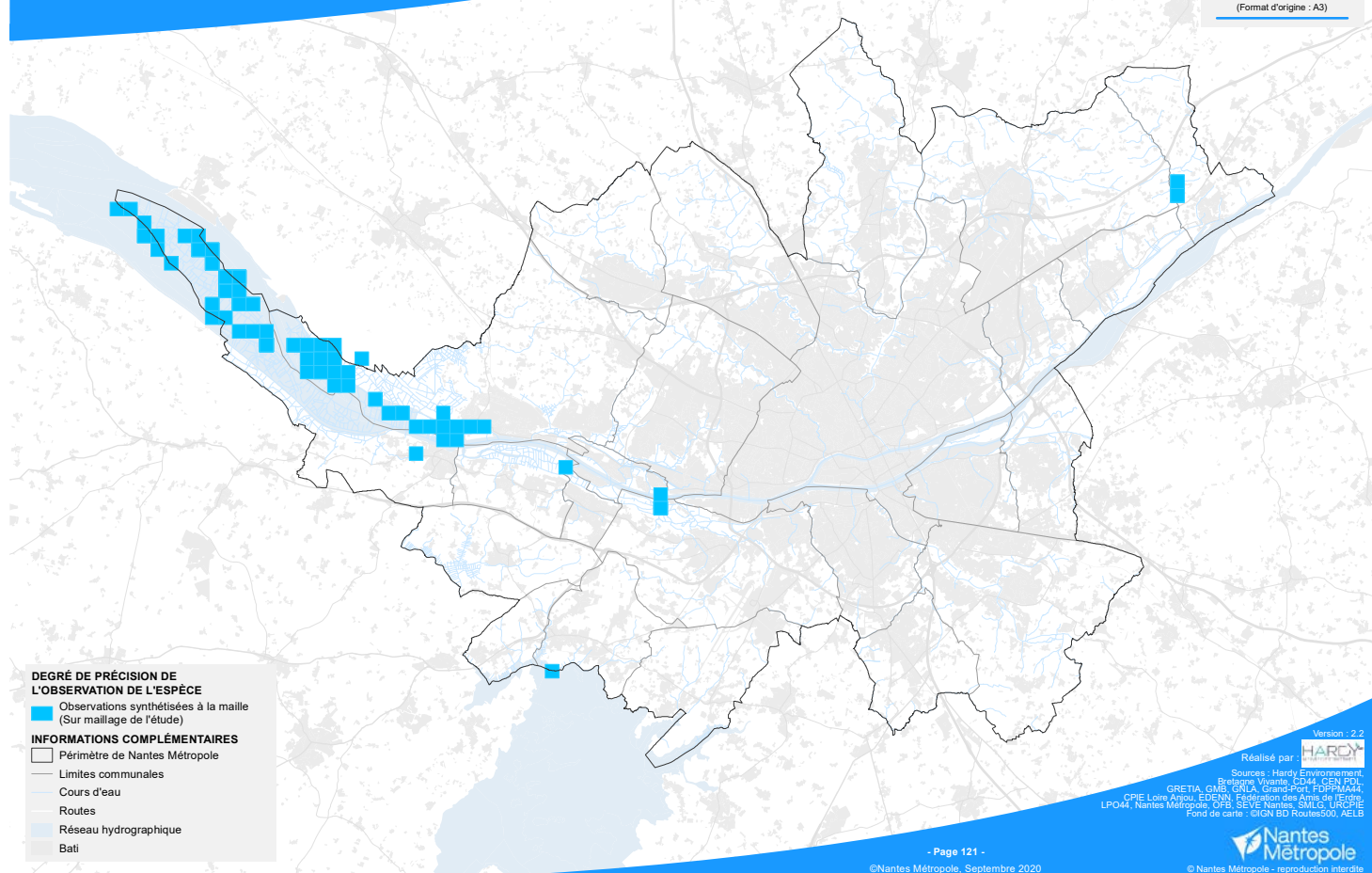
L'espèce est strictement migratrice, elle niche au printemps dans les régions tempérées d'Eurasie et d'Afrique du Nord. En hiver l'espèce occupe majoritairement les régions d'Afrique subsaharienne.

En France, l'aire de répartition est très fragmentée et principalement concentrée au nord et à l'ouest.

Elle est directement liée à la présence de zones humides littorales et continentales.

En Pays-de-la-Loire, la grande majorité des individus sont présents en Loire-Atlantique, représentant 90% des données, principalement répartis entre la Brière, l'estuaire de la Loire et le lac de Grand-Lieu.

À l'échelle de Nantes Métropole, l'espèce est présente majoritairement à l'ouest sur les rives de l'estuaire. Elle est également présente au sud-ouest sur les pourtours du lac de Grand-Lieu et au nord-est au marais de la Seilleraye.



EVOLUTION ET ÉTAT DES POPULATIONS

La population européenne de l'espèce est en diminution régulière depuis le 19ème siècle. En France, elle est estimée entre 1 300 et 2 000 couples. Les zones humides de Loire-Atlantique, accueillant 80% des effectifs, constituent l'un des principaux noyaux de l'espèce sur le territoire.

ENJEUX-MENACES

La principale menace pour cette espèce est la destruction de ses habitats de reproduction. Ainsi, elle a connu un fort déclin au 19ème et 20ème siècle suite à la dégradation et la destruction de nombreuses zones humides. La fragmentation de ses habitats de reproduction participe également à la diminution de la population.

La disparition des habitats sur ses quartiers d'hiver en Afrique subsaharienne liée à la désertification, aux travaux hydrauliques et à l'utilisation de pesticides représente également une menace majeure pour l'espèce. Il en est de même pour les zones de halte migratoire.

ACTIONS POSSIBLES

Connaissance-suivi :

– **Poursuivre** des suivis réguliers de la dynamique de l'espèce à l'échelle de la métropole.

Restauration et de reconquête :

– **Préserver** les zones humides à roselières existantes sur le territoire.

– **Permettre** l'inondation de zones favorables au développement de roselières.

– **Privilégier** la gestion des roselières par fauches espacées de cinq à dix ans. L'espèce affectionnant les roselières composées de vieux roseaux, une fauche plus régulière nuit à la qualité de son habitat de reproduction.

Valorisation-sensibilisation :

– **Sensibiliser** à cette espèce discrète présente dans un milieu peu fréquenté et donc peu connue du grand public.

Des actions de sensibilisation à la biodiversité des zones humides permettent de comprendre les actions de gestion mises en place dans ces milieux.

MARTINET NOIR



NOM LATIN : *Apus apus*

ORDRE : Caprimulgiformes - **Famille :** Apodidae

PROTECTION NATIONALE : Article 3

LISTE ROUGE PAYS DE LA LOIRE (2014) : Préoccupation mineure (Nicheur)

LISTE DE RESPONSABILITÉ RÉGIONALE : Modérée (Nicheur)

LISTE ROUGE FRANCE (2016) : Quasi-menacé (Nicheur)

DESCRIPTION DE L'ESPÈCE

Le Martinet noir est un oiseau migrateur de taille moyenne, entre 17 et 19 centimètres de long, et pèse environ 40 grammes. Son plumage est sombre, la forme de ses longues ailes pointues en arc et son corps compact à queue courte et tête trapue, lui confère une silhouette caractéristique en vol.

ÉCOLOGIE DE L'ESPÈCE

Migrateur transsaharien, le Martinet noir se reproduit en Europe d'avril à début août puis regagne ses quartiers d'hiver dès la fin de la reproduction. L'espèce est grégaire et niche en colonies. Ses habitats de reproduction d'origine sont les falaises rocheuses et les vieux arbres mais l'espèce a su profiter de l'urbanisation pour s'adapter à ce milieu dès son apparition. Il utilise les cavités et fissures en hauteur et sous les toits des bâtiments pour y construire son nid. Les martinets, profilés pour

les longs vols ininterrompus, ne se posent que pour construire leur nid, couvrir et nourrir les jeunes. Dès l'envol des jeunes, en juillet et août, les martinets repartent en migration, pouvant parcourir jusqu'à 300 km par jour, pour rejoindre leurs quartiers d'hiver en d'Afrique centrale et d'Afrique du sud. Ils reviendront sur leur site de nidification à partir de la fin mars. Le régime alimentaire du Martinet noir est exclusivement insectivore, qu'il chasse habilement en vol.



Secteur avec du bâti favorable dans le quartier Saint-Anne à Nantes ©Frédéric Laigneau LPO

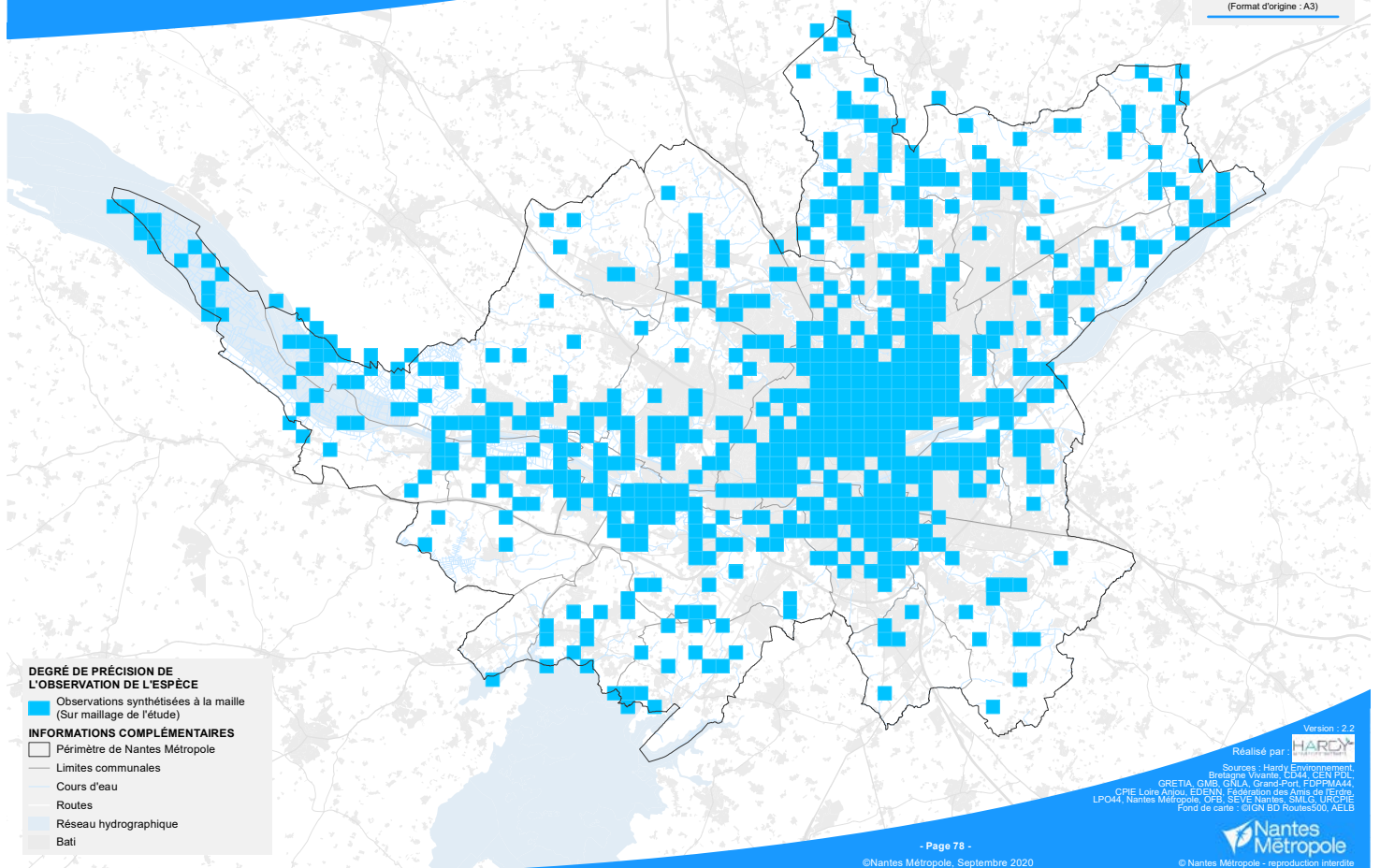
RÉPARTITION DE L'ESPÈCE

En période de reproduction, son aire de répartition s'étend partout en Europe. En France, le Martinet noir niche sur l'ensemble du territoire. Les densités sont très variables et conditionnées à

la présence de bâtiments et la disponibilité en cavités.

A l'échelle de Nantes Métropole, l'espèce est présente sur la majorité du territoire. De par son habitat de reproduction, elle est

présente en milieu urbanisé avec une forte concentration dans la ville de Nantes où elle trouve les bâtiments et cavités nécessaires pour y construire son nid.



EVOLUTION ET ÉTAT DES POPULATIONS

En Europe, la population est stable depuis les années 1980. Cependant, quelques pays connaissent un déclin de leur population, principalement dû à la modernisation des habitats. En France, la tendance de la population semble stable avec un effectif estimé entre 400 000 et 800 000 couples.

ENJEUX-MENACES

L'une des principales menaces pour le Martinet noir est la modernisation des habitats entraînant l'absence de cavités, essentielles à l'espèce pour nicher. Le Martinet noir étant insectivore, il est directement impacté par la diminution des insectes aussi bien en Europe sur les sites de reproduction qu'en

Afrique centrale et du sud sur les sites d'hivernage, affectant la dynamique de la population.

ACTIONS POSSIBLES

Connaissance-suivi :

– **Poursuivre** des suivis réguliers des colonies à l'échelle de la métropole afin de connaître leurs dynamiques et de préciser les secteurs favorables à l'espèce.

Reconquête de la biodiversité:

– **Conserver** les cavités utilisées par l'espèce lors des travaux de restauration de bâtiments et adapter la période de travaux.

– **Intégrer** des cavités artificielles lors de travaux de restauration ou de construction de bâtiments.

– **Préserver** et développer les espaces végétalisés en ville permettant aux insectes de réaliser leur cycle biologique complet pour améliorer la disponibilité en ressources alimentaires des martinets.

Valorisation-sensibilisation :

– **Sensibiliser** les habitants à la présence et aux besoins de l'espèce afin que le Martinet noir puisse nicher dans nos habitations et pour prévenir les problèmes de cohabitation.

PIC MAR



NOM LATIN : Dendrocopos medius

ORDRE : Piciformes - **Famille :** Picidae

PROTECTION NATIONALE : Article 3

DIRECTIVE OISEAUX : Annexe I

LISTE ROUGE PAYS DE LA LOIRE (2014) : Préoccupation mineure (Nicheur)

LISTE DE RESPONSABILITÉ RÉGIONALE : Mineure (Nicheur)

LISTE ROUGE FRANCE (2016) : Préoccupation mineure (Nicheur)

ESPÈCE DÉTERMINANTE ZNIEFF (2019)

DESCRIPTION DE L'ESPÈCE

Le Pic mar mesure entre 19 et 22 centimètres de long pour un poids de 50 à 80 grammes. Il possède un plumage noir et blanc ressemblant beaucoup à celui du Pic épeiche. Il est reconnaissable à sa calotte entièrement rouge, de fines stries sur le ventre ainsi que deux grandes taches blanches à la base des ailes et sur le dos, prolongées par plusieurs séries de points blancs.

ÉCOLOGIE DE L'ESPÈCE

Le Pic mar vit toute l'année dans les vieilles forêts de feuillus, notamment les forêts de chênes et de charmes. La présence de l'espèce est fortement liée à l'âge des arbres dont le diamètre dépasse 40 cm et comportent une écorce épaisse et rugueuse. Le bec du Pic mar, relativement petit et fin, ne lui permet pas d'écorcer les arbres comme les autres pics. De fait, il apprécie particulièrement les branches et bois morts riches en insectes xylophages mais recherche aussi bien sa nourriture sur les

feuilles. Bien que le Pic mar soit principalement inféodé aux vieux boisements, il se rencontre également dans le bocage, les parcs et les jardins lorsque suffisamment de vieux arbres sont présents. Son nid est une cavité creusée en hauteur dans le tronc ou une branche d'un vieil arbre.

Les couples se forment dès le mois de mars, période où l'espèce est plus facile à voir et entendre.



*Habitat forestier favorable au Pic Mar
©Jean-Paul Mérot - LPO*

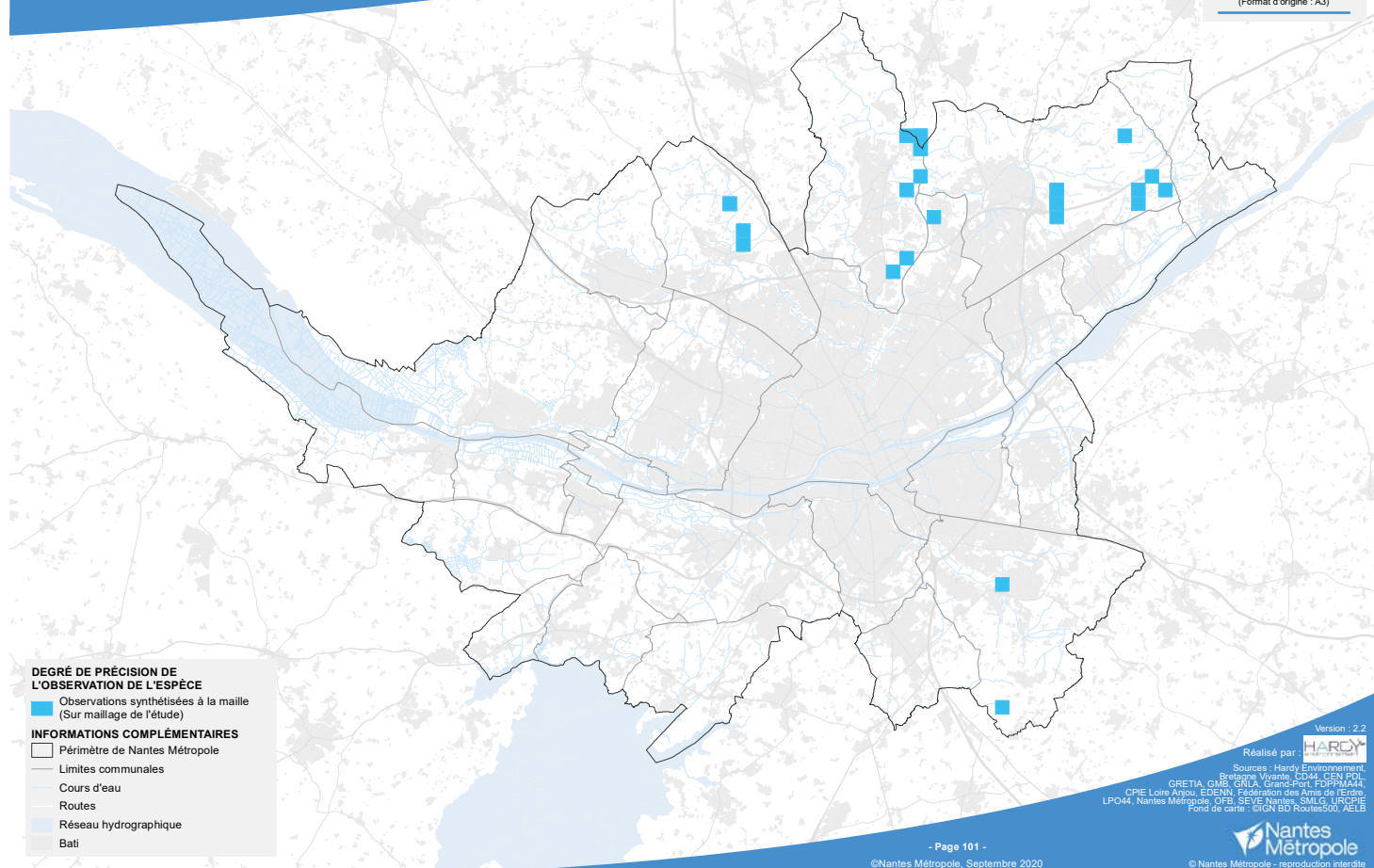
RÉPARTITION DE L'ESPÈCE

Son aire de répartition s'étend en Europe centrale jusqu'au Moyen-Orient. En France, il est absent dans le nord, le sud-ouest et en montagne au-dessus de 700 mètres. La région des Pays de la Loire représente 3,5% des données nationales. Sa répartition

est irrégulière et étroitement liée à la répartition des grands boisements.

A l'échelle de Nantes Métropole, l'espèce est peu présente et très localisée, principalement au nord et nord-est du territoire. Au nord

de la Loire, il est présent dans la vallée de l'Erdre et les vallées voisines, ainsi que dans de petits boisements de la commune de Carquefou. Au sud, il est présent sur la vallée de la Sèvre nantaise et en forêt de Touffou.



EVOLUTION ET ÉTAT DES POPULATIONS

La dynamique de la population est en expansion en Europe depuis plusieurs décennies. En France, l'espèce est en expansion dans le nord et le centre-ouest où l'espèce semblait absente ou rare auparavant. La dynamique de cette espèce est cependant contrastée localement. La population française en période de nidification est estimée entre 40 000 et 80 000 couples.

ENJEUX-MENACES

La présence de l'espèce étant directement liée à la présence de vieux arbres, la principale menace pour le Pic mar est la gestion sylvicole à cycles courts. Ces pratiques forestières ont pour effet de diminuer le nombre de vieux arbres dans les boisements, réduisant ainsi les surfaces favorables à l'espèce.

Le Pic mar semble occuper la totalité des boisements gérés en taillis sous futaie tandis qu'il n'occuperait que la moitié des boisements gérés en futaie régulière. La suppression des bois morts, abritant de nombreux insectes, participe également aux menaces de l'espèce.

ACTIONS POSSIBLES

Connaissance-suivi :
 – **Poursuivre** des suivis réguliers de la dynamique de l'espèce à l'échelle de la métropole.

Reconquête de la biodiversité :
 – **Privilégier** la gestion sylvicole des forêts par cycles longs afin de favoriser la présence de vieux arbres.

– **Favoriser** la présence de vieux arbres en petits boisements, milieux bocagers, haies, parcs et jardins permettant au Pic mar de coloniser de nouveau milieux.

– **Laisser** des arbres morts ou déperissant sur place, ils sont utilisés comme site de nidification et abritent de nombreux insectes dont se nourrit le Pic mar.

– **Privilégier** les plantations de feuillus et d'essences locales favorisant le Pic mar et de nombreuses autres espèces de milieux forestiers.

Valorisation-sensibilisation :
 – **Sensibiliser** le grand public à l'utilité des essences forestières locales, et à la présence des bois morts et des vieux arbres.